

Résoluo Pro Référence

Fiche Produit 2025

Garanties ⁽¹⁾		Domaines	Délais de carence	Seuils d'intervention	Nombre d'interventions	Prise en charge
Une question ?	Information juridique Orientation dans les démarches	Tous les domaines du droit de l'activité professionnelle garantie	Aucun	Aucun	Illimité	-
Un litige ?	Aide à la résolution des litiges à l'amiable Intervention auprès de la partie adverse	Litiges avec les salariés Locaux professionnels Voisinage professionnel Fournisseurs Travaux immobiliers ⁽²⁾ Protection commerciale Défense pénale Garde à vue	Aucun sauf Litiges avec les salariés Locaux professionnels 2 mois	402 € HT	2 litiges par année d'assurance	16 000 €/litige HT
Un procès ?	Mise en œuvre de la procédure judiciaire Prise en charge des frais de justice					
+	Accompagnement permis de conduire	Stage de récupération de points ⁽³⁾	Aucun	Aucun	1 stage par assuré et par an ⁽⁴⁾	200 €/stage TTC
	Mise en relation avec un prestataire	Domaines non garantis par le contrat et au-delà de 2 litiges	Aucun	Aucun	Illimité	Non

Quelques exemples	Salariés	Un de vos salariés refuse la modification d'une clause de son contrat de travail. Vous recevez une convocation au Conseil de prud'hommes suite au licenciement d'un collaborateur.
	Locaux professionnels	L'installation électrique de votre nouveau local est hors normes et vous ne pouvez pas utiliser vos machines. Votre point de vente a été endommagé lors de travaux dans l'entreprise voisine.
	Fournisseurs	Un de vos fournisseurs vous a livré du matériel non conforme à votre demande. La machine que vous avez expédiée a été détériorée par le transporteur.
	Protection commerciale	Un client refuse de vous régler les travaux effectués chez lui, invoquant des malfrçons.
	Défense pénale	L'un de vos salariés se blesse et vous êtes poursuivi pour violation délibérée de votre obligation de sécurité. Vous êtes poursuivi en qualité de dirigeant pour vente de produits avariés.
	Permis de conduire	Il ne vous reste que six points sur votre permis de conduire et vous souhaitez effectuer un stage de récupération.
	Circulation Garde à vue	Vous contestez l'excès de vitesse pour lequel vous êtes condamné. Vous êtes mis en garde à vue pour infraction aux règles d'hygiène et de sécurité suite à la chute d'un de vos ouvriers.

Le tarif	186 €/an TTC
-----------------	---------------------

(1) Selon les termes du contrat Juridica Résoluo Pro Référence. (2) < 4 000 € HT hors fournitures/7 000 € HT fournitures comprises. (3) Centres agréés Prévention Routière Formation. (4) Selon réglementation en vigueur.